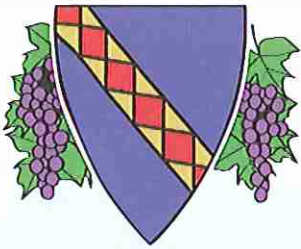


# ROCHEFORT

du GARD

## votre village



### Bulletin N°7

- Pages 2-3 : Affaires scolaires  
Sivom  
Services techniques
- Page 4 : Services techniques  
Urbanisme  
CEE
- Page 5 : Vie associative  
Affaires sociales
- Page 6 : Communication  
Affaires générales  
Côtes-du-Rhône

#### Déménagement

Notre fleuriste Sophie Donnat quitte la rue du lavoir pour s'installer rue Frédéric Mistral. Dans un local spacieux et sympathique un nouvel espace décoration, événementiel, mariage... vous est proposé.  
Contact : 04 90 95 08 26.

#### Nouveau à Rochefort

**Le Show Room d' Emilie**  
Vente de prêt à porter féminin, bijoux et accessoires.  
Ouvert le mercredi, samedi toute la journée, dimanche de 10 h à 13 h.  
Sur rendez-vous au 06 42 60 93 37.

**Guy du Bois**  
Rénovation et aménagement intérieur et extérieur.  
Tél : 06 81 42 31 85

**Brigitte Manivel**  
Psychanalyse et psychologie clinique.  
Tél : 06 25 99 81 18

**A la rencontre de soi**  
Astrologie. Tél : 06 04 48 13 15

### Rochefortais, Rochefortaises, chers administrés,

Mon équipe s'est engagée à gérer notre commune au plus près de nos souhaits ; cette lettre souhaite recueillir votre avis concernant les différents domaines de la vie municipale.

La démocratie participative doit s'exercer au quotidien ; de cette concertation découleront les orientations pour les quatre ans à venir de la politique municipale. Je vous remercie de votre participation,



Par ailleurs, je vous rappelle que le projet de gazoduc Eridan prévoit le développement des capacités de transport de gaz naturel entre Saint-Martin de Crau (13) et Saint-Avit (26), en traversant notre commune.

Suite au débat public auquel nous avons participé, GRT Gaz a décidé de poursuivre le projet de gazoduc, tout en apportant des modifications concernant le fuseau d'études.

Initialement, nous devions être « traversés » dans la plaine ; le Conseil municipal du 26 octobre 2009, à l'unanimité, a affirmé son opposition.

Aujourd'hui, c'est avec satisfaction que je vous informe que le fuseau retenu ne concerne notre territoire qu'au nord-ouest de l'Autoroute A9... et à notre demande, il comportera un D.F.C.I. (Défense de la forêt contre les Incendies).

Bien à vous.

Patrick Vacaris,

Maire de Rochefort-du-Gard,  
Conseiller général du canton de Villeneuve-lez-Avignon, Vice-président du Grand Avignon.

### Rochefort-du-Gard obtient le label « Ville vivez bougez »



Grâce au dynamisme de Michel Bourdin, président de l'OM2S (Office du monde des sports et de la santé), notre commune vient d'obtenir le label « Ville Vivez Bougez », décerné par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

C'est la deuxième ville de la région à l'obtenir. Par ce label, notre commune s'est engagée à mettre en œuvre des actions en faveur des activités physiques et sportives, que ce soit pour les jeunes ou les seniors.

Le chemin des sages, la piste de Pump track et le futur parcours santé (au Pied de la cabane) rentrent parfaitement dans ce cadre. A noter que ce label nous a été accordé pour trois ans.

# Affaires scolaires

## Le Conseil municipal des jeunes : une démarche participative et civique



Les prochaines élections se dérouleront à la rentrée scolaire 2010

L'objectif du Conseil municipal des jeunes (CMJ) est de permettre un débat avec les jeunes collégiens autour de leurs aspirations et de faire ainsi remonter des propositions et des idées novatrices. Un Conseil municipal de jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif.

Il apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux et associations. Le CMJ est un lieu d'expression démocratique, de prise en compte des idées de chacun, de participation et de responsabilisation. Dossier à suivre...

## Les élèves sensibilisés à la prévention routière

Cette année encore, des actions de prévention routière ont été réalisées dans les trois écoles primaires de notre commune, par la Police municipale. Pour les CM2, il s'agissait d'obtenir l'APER (Attestation de première éducation à la route) délivrée par l'association de prévention routière du Gard et qui permet d'évaluer « l'acquisition de règles et

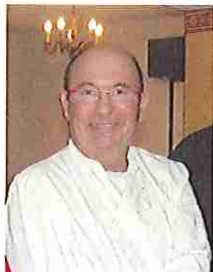


mais si, ça va passer...

de comportements liés à l'usage de la rue et de la route et la connaissance de leur justification ». Questions écrites et tests pratiques (à vélo) ont été mis en place par Michèle Tranchida, Philippe Ogier et Philippe Lacour, de la Police municipale. Un permis a été remis à chaque élève et Célia Garcia (de l'école du Vieux-Moulin) a été qualifiée pour se présenter à la finale départementale, qui s'est tenue le 16 juin dernier à Nîmes.

Pour les plus jeunes, élèves de CE2 et de CM1, l'apprentissage a porté sur la connaissance des panneaux routiers, le comportement à avoir lorsque l'on est piéton, ou cycliste. Là aussi, des parcours, à pied ou à vélo ont permis aux enfants de se familiariser avec un milieu pas forcément évident à appréhender.

## Du nouveau à la cuisine centrale



Gérard Salin vient de prendre sa retraite

Des travaux importants vont être entrepris durant l'été au sein de la cuisine centrale afin de répondre aux exigences de l'agrément communautaire établi selon les normes européennes.

Gérard Salin, chef de la cuisine centrale, a pris sa retraite... une retraite bien méritée.

Après avoir travaillé dans les meilleurs restaurants gastronomiques, Gérard Salin choisit la cuisine collective à Rochefort. A ses débuts, il confectionne

300 repas dans la petite cuisine de la salle Frédéric-Mistral, puis les effectifs augmentent progressivement et frôlent parfois les 750 repas.

Son professionnalisme et son caractère volontaire vont nous manquer. Un nouveau cuisinier, Patrick Blanc, a été recruté afin de seconder Jean-Luc Savreux, nommé par promotion interne, responsable de la cuisine centrale. Le challenge est motivant pour cette nouvelle équipe !

## Le point sur les transports urbains : une aubaine ces bus bleus !

Intégré dans le périmètre urbain du Grand Avignon depuis 2003, Rochefort a enfin pu bénéficier en septembre 2009 des bus urbains (bus bleus équipés de billetterie).



La fréquentation de la ligne urbaine a progressé de 20 % en un an.

Même si tous les quartiers ne sont pas encore desservis (Rochefort s'étend sur 8 km et compte 92 km de voirie), ces bus ont effectué plus de 46 000 voyages en 2009.

Répartition des fréquentations :  
=> 72 % par les jeunes : abonnement utilisable en période scolaire et hors scolaire soit 36 731 voyages  
=> 28 % par des salariés (1108 voyages avec abonnement), des retraités (551 voyages avec abonnement) ou des occasionnels (achat ponctuel de ticket).

Compte tenu de la multiplicité des utilisateurs de cette ligne urbaine, la progression de sa fréquentation est impressionnante : + 20 % déjà par rapport à l'année 2009 !

Le Mobilibus : ce service de transport à la demande, fonctionne très bien sur Rochefort avec 460 déplacements par mois en mars 2010 soit + 46 % par rapport à 2009.

## Des projets pédagogiques soutenus financièrement par la commune

Les aides financières apportées par la commune aux écoles de Rochefort ont contribué au développement des sorties et projets pédagogiques, des classes de neige et classes vertes.

Visites des musées (Angladon à Avignon, de la préhistoire à Vallon Pont d'Arc, des arômes à Graveson), découverte de la Cathédrale d'images aux Baux de Provence, sorties au Pont du Gard, au château de Tarascon, aux arènes de Nîmes, apprentissage de la natation à la piscine de Laudun, rencontres intercommunales d'athlétisme et sorties au cinéma Utopia et à l'opéra théâtre d'Avignon...



Le rallye langues : un moyen convivial d'apprendre l'anglais ou l'allemand

Le « rallye langues » qui s'est déroulé le 3 mai était l'aboutissement d'un travail mené sur toute l'année par plusieurs classes ; cela consistait à présenter divers ateliers mettant les élèves participant en situations authentiques de communication en anglais et en allemand.

Les élèves concernés appartenaient à deux classes de l'école du Vieux Moulin de Rochefort-du-Gard, deux classes de Tavel, deux classes de Fournès et une classe de Saze. Etaient présents 165 élèves environ et 20 adultes pour l'encadrement (professeurs, intervenants en langues et parents). Le goûter a été offert par notre commune.



le carnaval de l'ESE

3 écoles sur 4 ont participé au carnaval lequel a été très apprécié des petits et des grands.

## Du côté des écoles

Il est impératif que les nouveaux élèves pour l'année scolaire 2010-2011 viennent s'inscrire aux services cantine, transports scolaires et remplissent la fiche de renseignements de rentrée. Les anciens recevront un dossier pré-imprimé.

Concernant la participation de la commune aux frais de transports scolaires des collégiens et lycéens (établissements scolaires localisés dans le périmètre urbain du Grand Avignon), vous devez contacter le service enfance-jeunesse.

## Ecole du Vieux-moulin



Les travaux d'extension étant terminés, l'école a pris possession des nouvelles classes. Ainsi, les enfants bénéficient d'un espace culturel flambant neuf (BCD, atelier et salle de musique). Durant l'été, des travaux de peinture des couloirs de l'école seront entrepris afin de rénover la partie plus ancienne ; les classes seront également repeintes progressivement.

Les travaux d'aménagement en vue de sécuriser les abords de l'école sont en cours. Ont été associés à ce projet, le corps enseignant, les parents d'élèves, les habitants du quartier à proximité, les services techniques et l'architecte (coût. 35 000 €).

Le 27 mai a eu lieu l'inauguration de l'école en présence de M. Bousiges, Préfet du Gard, M. Alary, président du Conseil général du Gard, M. Roubaud, député-maire de Villeneuve-lez-Avignon, était représenté.

## Ecole des Eynavay

Ont été inscrits au budget, l'achat et la pose de jeux de cour. Un beau projet qui va sans aucun doute satisfaire les 210 enfants. La salle informatique

est fonctionnelle, un serveur a été acheté et installé. Compte tenu des effectifs, la neuvième classe sera fermée à la rentrée prochaine. L'aménagement du parking devrait être inscrit au budget 2011.

## Ecole de Saint Exupéry

Le hall d'entrée et les couloirs de l'école seront repeints cet été. La nouvelle directrice et son équipe ont envie de couleurs éclatantes ! Le petit jardin de plantes aromatiques réclamé par les enfants lors des conseils d'école a été aménagé. La salle informatique est là aussi opérationnelle ; un serveur a été branché et l'installation électrique a été refaite aux normes.

## Ecole Pie XII

La directrice de l'école a accepté de recevoir, en ses murs les différents groupes de catéchisme, le presbytère ne permettant plus d'accueillir les enfants dans des conditions suffisantes de sécurité, le bâtiment étant trop vétuste.



**Claudine Lacour,**  
Adjointe

## Sivom des collèges Claudie-Haigneré et le Mourion

Pour 2010, notre syndicat, donc les cinq communes du canton, aidera financièrement quatre clubs qui comptabilisent plus de 70 % de licenciés originaires du canton.

Il s'agit : du Rugby Club Les Angles Gard Rhodanien, Lasa basket, ASV natation et du bicross. Chaque commune participera au

prorata du nombre de licenciés de sa commune : 220 Rochefortais sont adhérents à ces clubs.

En termes d'investissement, nous avons sollicité le syndicat pour la couverture de la piscine du centre aéré « les Cigales », à Rochefort-du-Gard. La CAF, propriétaire, en a accepté le principe, mais estime ne pas pouvoir participer aux dépenses nouvelles. Conformément aux statuts de notre syndicat, nous aurions dû porter 50% des investissements, les 50% restant étant à la charge des cinq communes au prorata du nombre de ses collégiens. Cette réalisation aurait permis une proximité pour les collégiens de Saze et de Rochefort-du-Gard et un usage pour tous aux heures creuses.

Malheureusement, nous ne sommes pas en capacité financière de porter une telle dépense. C'est donc le second bassin de Villeneuve-lez-Avignon qui sera couvert ; cette commune portera une grande part de l'investissement... Et une partie de nos scolaires, collégiens et lycéens auront des créneaux horaires pour l'apprentissage de la natation.



**Chantal Laffargue,**  
Vice-présidente du SIVOM.



## Charte

### du bon usage des vins des Côtes du Rhône

Sur requête de la "Compagnie de la Côte du Rhône gardoise", auprès des maires, dont le territoire est inclus dans le périmètre de l'Appellation "Côtes du Rhône" et "Côtes du Rhône Villages", du département du Gard,

La municipalité de

Rochefort du Gard,

ayant parmi ses administrés des vigneron producteurs de vins de l'Appellation "Côtes du Rhône", s'engage à :

- toujours privilégier le service des vins issus de nos terroirs d'Appellation lors des vins d'honneur. Ces vins seront servis dans leurs bouteilles d'origine comportant expressément la notion "Appellation Côtes du Rhône Contrôlée" ou "Appellation Côtes du Rhône Villages Contrôlée" sur l'étiquette. Ces vins pourront côtoyer ou non d'autres boissons.
- toujours proposer en priorité des vins des Côtes du Rhône issus de notre terroir local lors des repas qu'elle organise.
- conseiller aux associations de sa commune de toujours donner la préférence au service des vins de l'Appellation "Côtes du Rhône" et / ou Appellation "Côtes du Rhône Villages", à l'occasion de toutes leurs manifestations.
- proposer à ses villes jumelles de se rapprocher de nos vignerons locaux, afin que ceux-ci puissent leur faire des propositions commerciales privilégiées concernant leurs productions de vins des Côtes du Rhône.

Charte mise en délibéré et ratifiée par le Conseil Municipal, dans le cadre d'une meilleure compréhension de notre culture, qui a façonné les hommes et les paysages de notre département, depuis plus de deux mille ans.

Signé pour ratification au Château de Montcaud à Sabran le vingt quatre avril deux mille dix.

Pour la municipalité de  
Rochefort du Gard le 24 avril 2010  
Le maire :

Pour la Compagnie de la Côte du Rhône gardoise  
Le Président - Grand Chancelier :  
Géry Delbecq



## SERVICES TECHNIQUES

### Une Charte pour les vignobles de la Côte-du-Rhône.

La « Compagnie de la Côte-du-Rhône » a été créée le 10 juin 1980, avec pour mission de célébrer l'amour du vin et de cultiver une civilisation d'amitié et de compréhension mutuelle, un certain art de vivre.

Elle est à ce jour une des plus importantes confréries par le nombre et les activités qu'elle déploie. Le but de la Compagnie est de défendre la cause du vin, de le promouvoir dans les conditions idéales de dégustation et d'appréciation, tout particulièrement en ce qui concerne ceux des vignobles de la Côte du Rhône Gardoise et de ses villages.

Dans ce contexte viticole, les maires étaient invités le samedi 24 avril à valider une charte dont les modalités sont déjà bien introduites dans notre commune.

## COMMUNICATION

Rochefort-du-Gard veut développer son potentiel touristique

Depuis 1985, l'Office de tourisme de Villeneuve-lez-Avignon assure la promotion de la commune des Angles. Cette année, Rochefort-du-Gard rejoint ses deux voisins et bénéficie désormais d'une convention de partenariat avec Villeneuve.



Trop petite pour avoir son propre Office de tourisme, la commune de Rochefort-du-Gard est néanmoins consciente de ses attraits touristiques. Elle vient donc de signer un partenariat avec l'Office de tourisme de Villeneuve et va ainsi

bénéficier d'une palette d'outils variés pour se promouvoir.

Si Villeneuve regorge de merveilles architecturales et si l'activité commerciale des Angles n'est plus à démontrer, notre commune bénéficie elle aussi, d'un précieux atout : l'étendue de son territoire. Sur plus de 3 000 hectares, pour seulement 7 000 habitants, Rochefort-du-Gard compte de nombreux sentiers et forêts et peut se positionner sur un créneau en plein essor : le tourisme de plein air, voire l'écotourisme : randonnées à pied ou VTT, oeno-tourisme...

Cette convention prévoit des parutions dans le guide touristique, le dépliant « balade et randonnée autour de Villeneuve les Angles », la diffusion d'information sur le site internet de l'Office de tourisme de Villeneuve l'accès au service d'informations du service tourisme et l'organisation sur la commune de visites guidées par un guide conférencier. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé le 20 mars dans notre commune. Une visite guidée sur le thème « Rochefort au fil du temps, au fil de l'eau » a rassemblé un nombreux public (notre photo).

### Guide touristique

Que vous soyez artisans, commerçants, propriétaires de chambres d'hôtes ou de locations saisonnières, vous pouvez paraître, pour une modique somme, dans le guide touristique annuel, édité par l'Office de tourisme de Villeneuve-lez-Avignons. Renseignements au 04 90 25 61 33.

Toutes les infos  
de votre ville sur  
[www.ville-rochefortdugard.fr](http://www.ville-rochefortdugard.fr)

Christiane Vidal,  
Adjointe



## La Côte du Rhône Gardoise

Dans le cadre de la balade des côtes du Rhône Blanc et Rosé, la cave des Vignerons du Castelas organise, le

**Vendredi 23 juillet 2010 à partir de 20 heures**  
une soirée musicale animé par le groupe  
« The Seekers »

**Au menu : Couscous-poissons, vins Blanc & Rosé.**

Places limitées. Inscription avant le 12 juillet 2010,  
Caves des Vignerons du Castelas - Tél. 04 90 266 266

## Cave coopérative des Vignerons du Castelas

Les vignerons de Rochefort-du-Gard, Estézargues et Domazan, vous convient à une journée festive au Musée du Vélo au Château de Bosc à Domazan.

## Affaires générales

**28 et 29 mars :**

Pour la deuxième année consécutive, « Belle brocante » s'est installée à Rochefort salle Jean Galia. Cette exposition-vente de qualité a fait de ce salon une vraie réussite. Nombreux acheteurs et promeneurs ont déambulé autour des étals.

Nous souhaitons retrouver tous ces brocanteurs en 2011.

**Philatélie :**

Cela devient une tradition, un rendez-vous incontournable. Avec le retour des beaux jours, l'Association philatélique et cartographique, nous a présenté une exposition de qualité sur le thème des avions, pour le plus grand plaisir des amateurs et des philatélistes. Un jeune collectionneur de 11 ans, Gaétan Delas, a reçu le prix du « décollage à la philatélie ».



Rose-Marie Mangeant, présidente de l'association philatéliste a remis un diplôme au jeune collectionneur.

**La municipalité accueille les nouveaux arrivants :**



chaque année, notre commune accueille de nouveaux rochefortais.

La mairie de Rochefort a reçu, le 1<sup>er</sup> avril, les nouveaux arrivants au Castelas, chapelle romane du XI<sup>ème</sup> siècle. Patrick Vacaris, maire, conseiller général, a présenté à cette occasion, son équipe municipale ainsi que les chefs de service de la mairie et les présidents d'associations présents. Un discours du premier magistrat a précédé le verre de l'amitié. Des documents touristiques et pratiques, des numéros utiles, la liste des associations ainsi que la revue municipale ont été distribués à chacun des nouveaux rochefortais.

Cette initiative, très appréciée, est reconduite chaque année.

**8 mai 1945 : fin de la guerre en Europe**

Malgré une pluie battante, de nombreux rochefortais s'étaient déplacés pour célébrer le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Après la remise des gerbes et des discours, 3 jeunes rochefortaises ont lu la lettre de l'UFAC. Georges Matte a été mis à l'honneur : il a reçu des mains de M. le Maire, le diplôme des combattants de la guerre de 1939-1945.

**Vide Grenier du 1<sup>er</sup> mai**

Victime du succès des années précédentes notre vide grenier a dû s'agrandir et près de 450 exposants ont animé les rues du village, une foule de visiteurs, venue des alentours, a pu flâner afin de dénicher la pièce rare, malgré la pluie, venue jouer les trouble-fêtes.

A noter, une initiative originale de créatrices rochefortaises. Durant une journée, Véronique Ventese, Sophie Donnat, Christiane Rognoni et Valérie Nicoladzé ont ouvert une boutique éphémère, dans l'ancien magasin de la fleuriste, rue du lavoir. L'occasion pour elles de présenter au public leurs poteries, fleurs, meubles en carton et céramiques.

Marché, place de la République,  
tous les dimanches matin.  
Des produits de qualité, une ambiance conviviale,  
un rendez-vous incontournable

Josiane Many, Adjointe



**Dimanche 22 août :**

**1<sup>er</sup> ban des vendanges de l'appellation Signargues.**

avec initiation à la dégustation par un sommelier professionnel, primeurs et autres, marché et produits du terroir, jeu de piste et repas champêtre pour le déjeuner.

Renseignements et réservations :  
Cave des Vignerons du Castelas 04 90 266 266.

## Deux nouvelles stations de remplissage

2011 verra apparaître deux nouvelles stations de remplissage pour citernes et pulvérisateurs répondant aux normes environnementales en vigueur.

Elles seront implantées sur l'ancien site de la station d'épuration chemin du Bourgas.

Pour l'instant le dossier est en cours d'instruction auprès de la Chambre d'agriculture de Nîmes.

D'un montant de 15000 € l'unité, ces stations seront subventionnées à hauteur de 20% par le Conseil général, 30% par le FEADER (fonds Européen), 30% par le Conseil régional et 20% de ressources propres (à la charge de la commune).

C'est ainsi que nous avançons dans l'intérêt de l'environnement.

Avant leur mise en service, une réunion permettra d'en expliquer les modalités de fonctionnement. La station située rue Sous le Barri, obsolète a été supprimée.

Pierre Vinot,  
Adjoint



## Urbanisme

### Risque inondation : où en sommes-nous ?



Les inondations de 2002 restent gravées dans nos mémoires

Personne ne peut oublier l'exceptionnel orage de 2002 et ses conséquences dommageables pour ceux, nombreux, exposés aux risques soit d'inondation par les roubines débordantes, soit par le simple ruissellement sur les pentes rochefortaises ! Comme nous vous l'avions indiqué, l'Etat nous a obligé à une étude approfondie du risque réel à Rochefort-du-Gard par un cabinet spécialisé.

Quatre phases sont prévues :

1. Etude de l'historique de l'hydrologie à Rochefort-du-Gard ;
2. Etude statistique sur les différentes périodes de crues ;
3. Mesures (éventuelles) de réduction du risque ;
4. Zonage du risque inondation à Rochefort-du-Gard.

Les deux premières phases ont été réalisées entre juillet 2008 et ce jour. Les conclusions confirment les hypothèses faites lors de l'événement de 2002 : (pluies exceptionnelles de longue durée sur le plateau versant s'écoulant le long des pentes naturelles vers l'étang avec plusieurs parcours nord /sud ....)

Les dernières phases (dont la troisième, optionnelle) sont en cours. Nous tenons tout particulièrement à cette étude qui bloque mais conditionne la poursuite de l'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme) imposée par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains) indispensable à la cohérence de notre urbanisme rochefortais.

Nous vous tiendrons informés dès le dépôt des conclusions et contraintes sécuritaires décidés.

André Dhayer,  
Adjoint



## L'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas

Il fut un temps où l'énergie consommée paraissait abondante et peu chère. Consommer plus ne posait pas de problème aux entreprises, aux municipalités et aux particuliers. Le renchérissement des prix des produits pétroliers, la perspective de leur raréfaction et les contraintes environnementales ont changé la politique énergétique de la France. Le nouveau paradigme est maintenant « efficacité énergétique ».

La loi POPE de programmation fixant les orientations de la politique énergétique de la France du 13 juillet 2005 a créé le dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE). Elle impose aux vendeurs d'énergies (électricité, gaz, fioul domestique, chaleur, froid) de réaliser des économies d'énergies. Les vendeurs n'atteignant pas leur objectif devront s'acquitter d'une pénalité financière de 20 €/MWh.

Les vendeurs d'énergie peuvent satisfaire à leur obligation de faire des économies d'énergie, soit en réalisant des actions au sein de leur entreprise, soit en acquérant des CEE auprès d'autres acteurs ayant fait des économies d'énergie.

Pour faire face à ses obligations, EDF a proposé à la commune la signature d'une convention portant sur l'amélioration de l'efficacité énergétique. EDF s'est engagée à identifier les gisements potentiels d'économie d'énergie sur le patrimoine communal et à retenir les programmes éligibles aux CEE. Les CEE issus de ces actions communales deviendront la propriété d'EDF. En contrepartie, EDF reversera à la commune 1,5 €/MWh économisé durant la durée de vie conventionnelle de l'investissement communal.

Le Conseil municipal du 4 mars 2010 a autorisé, à l'unanimité, monsieur le maire à signer cette convention.

Intégrer, dès la phase de conception ou de réhabilitation d'un bâtiment, l'efficacité énergétique est une obligation légale et une démarche civique cohérente avec la Charte environnement communale.

Jean-Marie Lasnier,  
Conseiller municipal



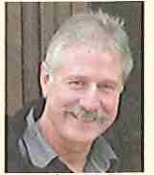
## Une journée pour découvrir les associations

Vous cherchez une activité sportive et culturelle pour la rentrée ? La traditionnelle journée des associations est faite pour vous ! Organisée par l'OMA (Office municipal d'animation) et l'OM2S (Office du monde des sports et de la santé), elle se déroulera le samedi 11 septembre, de 10 h à 18 h, au complexe sportif du

Vieux-moulin et sera associée aux trophées des sportifs, qui mettent à l'honneur des athlètes rochefortais. De nombreuses associations rochefortaises seront présentes et pourront vous donner tous les renseignements nécessaires. Des animations et exhibitions se dérouleront toute la journée.

A noter que, cette année encore, l'accent sera mis sur les activités de sport adapté et handisport.

Rémy Bachevalier,  
Adjoint



## Affaires sociales

### Prévenir les risques liés à la canicule

Depuis la canicule exceptionnelle de l'été 2003, qui a entraîné une surmortalité estimée à près de 15 000 décès, les pouvoirs publics ont réalisé la nécessité d'adapter le dispositif national de prévention et de soins. Un plan national canicule (PNC) a été mis en place et il est renouvelé cet été.

Ainsi, la loi du 30 juin 2004 confie aux maires la charge de recenser à titre préventif et sur la base du volontariat, **les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile**, susceptibles de nécessiter une intervention ou une aide. Cette liste pourra être communiquée au Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les personnes âgées de 65 ans et plus ;

Les personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ;

Les adultes handicapés ;

Sont invités à se rapprocher du CCAS, 1 rue du lavoir, pour remplir un formulaire, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

**Attention : si vous connaissez une personne (voisin, ami, parents) isolée ou fragile, vous pouvez aussi faire cette démarche d'inscription à sa place.**

Pour tout renseignement, contactez Céline Beranger au 04 90 26 69 83.

Dominique Riberi,  
Adjointe



### Le SIDSCAVAR réalise une crèche à Pujaut

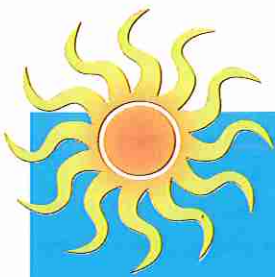
L'accueil de la petite enfance est une des priorités de notre municipalité. Rochefort-du-Gard est une ville jeune où la demande d'aide à la garde des jeunes enfants est en forte progression. 83 bambins sont régulièrement accueillis au CMA (centre multi accueil) de notre commune.

En septembre 2011 une nouvelle structure ouvrira à Pujaut. Cette crèche de 40 places portera à 279 la capacité d'accueil collectif offerte dans les cantons de Villeneuve et de Roquemaure, pour les communes adhérentes au SIDSCAVAR.

Financée par le SISCAR (Syndicat intercommunal pour le développement social des cantons d'Aramon, Villeneuve lez Avignon et de Roquemaure) auquel notre commune est adhérente, cette structure accueillera aussi le RAM, relais d'assistantes maternelles qui regroupe plus de 130 « nounous ».



Maryline Bellon,  
Conseillère municipale



### Quelques conseils de bon sens pour nous tous

- Ne pas sortir aux heures de fortes chaleurs - Eviter l'exposition directe au soleil.
- Aérer les pièces en tenant les volets clos pour garder la fraîcheur.
- Humidifier l'atmosphère
- Boire plus d'un litre et demi d'eau par jour - Refroidir son corps par des bains frais ou des linges humides

### Espace réservé à la minorité

Texte reçu hors délais.

#### En bref...

Les locaux du CMA (Centre multi-accueil) vont être entièrement repeints et réaménagés. Dès septembre, il sera comme neuf pour accueillir les tout-petits. Un CMA qui vient d'embaucher une nouvelle auxiliaire de puériculture, Lætitia Biju. Elle renforce, ainsi, une équipe dynamique, dirigée par Valérie Brun.

Relais de poste, Pied de la cabane, nouvelle mairie... Notre commune bouge à toute vitesse et certains de nos seniors à mobilité réduite ne peuvent voir tous ces changements. C'est pourquoi le CCAS a décidé de leur faire visiter la ville, en bus. Ce sera pendant la semaine bleue d'octobre, sans compter l'invitation de nos seniors au traditionnel repas le mercredi 20 octobre, salle Jean-Galia.

L'heure était à la fête, le 1<sup>er</sup> juin dernier, au Centre multi-accueil les P'tits loups. En effet, les enfants et leurs parents célébraient l'arrivée du printemps. Chacun a laissé libre cours à son imagination pour présenter les plus beaux costumes. Un goûter, préparé par les parents a clôturé cette journée

